



Digne-les-Bains, le 18 avril 2014

**Travaux de sécurisation RN 202 et voie ferrée  
Commune de Saint-Benoît**

Le préfet communique :

Suite à l'accident des Chemins de Fer de Provence causé par la chute d'un rocher au niveau de la commune de Saint-Benoît, la voie ferrée et la RN 202 avaient alors été fermées à la circulation au droit de la zone de l'accident.

Compte tenu des moyens considérables engagés par l'Etat et de la mobilisation de l'ensemble des services, la RN 202 a été ré-ouverte sous alternat dès le 4 mars dernier.

Depuis lors, les investigations complémentaires entreprises sur la falaise ont permis de définir les travaux complémentaires permettant dès fin mai à la Région PACA d'engager le processus d'autorisation de ré-ouverture de la voie ferrée.

Lors de la dernière réunion technique du 11 avril en présence de l'ensemble des acteurs concernés, le préfet a validé la poursuite de ces travaux qui consiste en :

- le remplacement de l'ensemble des dispositifs de protection contre les chutes de blocs détruits pendant et depuis l'accident ;
- la purge par micro-minage de 8 blocs rocheux présentant un aléa de chute élevé.

Ces travaux de minage seront réalisés les 22 et 23 avril prochains à 10h et à 15h. Ils nécessiteront une coupure de la circulation sur la RN 202 de quelques minutes seulement sans justifier pour autant la mise en place d'une déviation.

L'ensemble des services de l'Etat reste mobilisé pour terminer ces travaux fin mai.

Contact presse : Cyril VIDEAU - 04 92 36 72 10 - 06 89 81 70 96  
Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)